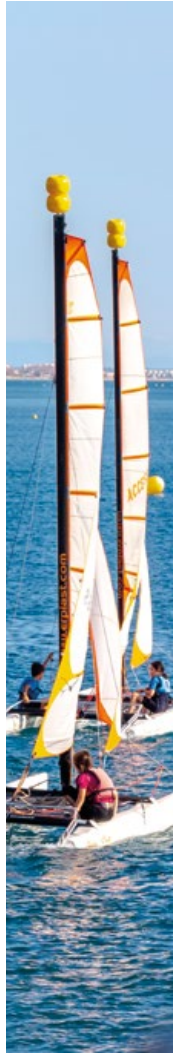
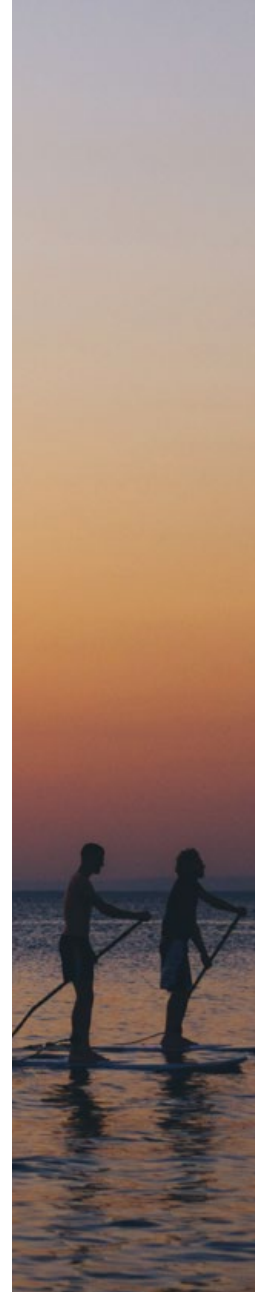


Occitanie

CLUB ACTIVITÉS DE
PLEINE NATURE & ITINÉRANCES

MER ACTIVE



Dossier de présentation

 **occitanie**
Sud de France



Les communautés de pratiquants sont très engagées sur les réseaux sociaux et les leviers médiatiques nombreux (succès des régates notamment). Moins dépendants de la chaleur que les activités balnéaires (pratique active, combinaisons), les sports du littoral offrent par ailleurs un levier d'extension de la saison touristique de la côte méditerranéenne.

Le profil des pratiquants

Les pratiquants de sports aquatiques ou nautiques sur le littoral d'Occitanie viennent majoritairement de l'Hexagone : **la clientèle nationale représente plus de 48% des pratiquants durant les vacances scolaires, la clientèle régionale près de 58% hors vacances scolaires.** Le kitesurf se distingue avec environ 20% de clientèle étrangère (contre 11% pour l'ensemble des sports du littoral). Les hommes sont plus nombreux, mais la pratique féminine ou en couple se développe, et certaines activités sont paritaires, le stand-up paddle par exemple. Si la pratique individuelle est plébiscitée et représente la majorité des séjours, les groupes sont une clientèle cruciale sur les ailes de saison, en particulier pour les prestataires de voile, qui sont 62% à accueillir des publics scolaires.

Quels sports pour le club ?

Le Club « Mer active » englobe les pratiques sportives, nautiques et aquatiques, non motorisées ou engagées dans une démarche écoresponsable, et opérées sur le littoral d'Occitanie. Sont ainsi concernés :

- **Les sports nautiques légers** : planche à voile, kitesurf, windfoil, surf...
- **Les sports de pagaie** : kayak de mer, paddle, aviron...
- **Les sports aquatiques** : plongée sous-marine, longe-côte, swimrun, natation...
- **Le char à voile**

Le marché des sports du littoral

La France compte environ 360 000 pratiquants de plongée sous-marine, 60 000 de kitesurf et 300 000 licenciés à la Fédération Française de Voile. **Le potentiel de développement est important, du fait notamment de la demande croissante de reconnexion à la nature des Français durant leurs vacances, de la tendance au « zapping » des jeunes (en recherche de nouvelles expériences et sensations), mais aussi de l'approche des Jeux Olympiques de Paris, à l'occasion desquels le kitesurf à foil deviendra discipline olympique.**

L'Occitanie et les sports du littoral

Avec 220 kilomètres de côtes, tantôt sableuses, tantôt rocheuses, le 1er rang français pour les plages et ports labellisés « Pavillon Bleu » et une météo très avantageuse, l'Occitanie présente un vaste terrain de jeux pour les amateurs de sports nautiques et aquatiques. Le panel d'activités proposées sur le littoral est d'ailleurs très large : voile, kayak de mer, longe-côte, aviron... L'Occitanie est également le berceau français du kitesurf. Elle en abrite le plus grand nombre de spots de pratique et le plus grand club. **L'espace vent entre Leucate et Narbonne est considéré comme le 2ème le plus favorable d'Europe, tandis que le parc naturel marin du Golfe du Lion offre un écrin privilégié pour la pratique de la plongée.** Le littoral attire les plus grands sportifs, à l'occasion d'événements d'ampleur tels que le Mondial du Vent ou de championnats. Plusieurs communes côtières ont par ailleurs été retenues par le COJO pour accueillir des délégations étrangères souhaitant préparer les JO de 2024.



Le Club Mer active

Animé par le CRTL Occitanie, le club « Mer active » est constitué d'entreprises et associations du littoral d'Occitanie, proposant des services ou équipements destinés aux pratiquants de sports nautiques ou aquatiques, et souhaitant travailler en réseau pour gagner en visibilité et efficacité commerciale.

Enjeu

Positionner les offres des adhérents sur le marché concurrentiel des sports nautiques et aquatiques, et repositionner le littoral d'Occitanie d'un tourisme balnéaire de masse vers un tourisme durable et 4 saisons.

Principaux objectifs

- Valoriser l'offre sportive et la naturalité du littoral pour pallier son déficit d'image
- Reconquérir les clientèles de proximité en ancrant une « culture mer »
- Favoriser les réservations de séjours/loisirs sur les ailes de saison
- Augmenter la visibilité de l'offre sur les réseaux sociaux et dans les médias

Cibles

- Cœur de cible : les pratiquants français de sports nautiques et aquatiques, les habitants d'Occitanie (en particulier les jeunes)
- Cible complémentaire : les pratiquants européens (kitesurfers notamment), les propriétaires de résidences secondaires sur le littoral

Plan d'actions

Annuel, il est co-construit et cofinancé à parité par le CRTL Occitanie et les adhérents. Pour atteindre les objectifs fixés et toucher les cibles identifiées, différents types d'actions peuvent être mis en œuvre :

- Campagnes webmarketing
- Accueils de journalistes/influenceurs
- Formations (animation de réseaux sociaux par exemple)
- Participation à des salons
- Sensibilisation des hébergeurs du littoral à l'offre sportive
- Communication sur les supports du CRTL (dossier de presse, newsletter, etc.)



Comment adhérer au Club « Mer active » ?

Profil des adhérents

L'adhésion au Club « Mer active » est ouverte :

- Aux centres/cercles nautiques et yacht-clubs
- Aux prestataires de sports nautiques, de pagaie ou de plongée
- Aux réseaux de professionnels des sports du littoral
- Aux organisateurs d'événements nautiques ou aquatiques
- Aux exploitants d'hébergements sur les communes côtières
- Aux agences réceptives programmant les sports du littoral
- Aux équipementiers, loueurs et distributeurs d'équipement nautique ou aquatique

Critères additionnels :

- **Prestataires de sports nautiques légers, de pagaie ou de plongée** : être titulaire d'un diplôme permettant l'encadrement de l'activité proposée (exemples : DESJEPS Voile / Plongée subaquatique / Glisses aérotractées nautiques, BPJEPS Activités du canoë-kayak et disciplines associées en mer...)

- Hébergeurs :

- > Être situé sur une commune côtière d'Occitanie
- > Être classé à minima 3 étoiles/épis
- > Proposer des services et/ou équipements dédiés aux pratiquants de sports nautiques ou aquatiques (ex : espace de séchage des combinaisons, de nettoyage et stockage de l'équipement)

- **Loueurs/distributeurs** : être situé sur une commune côtière d'Occitanie

- **Agences réceptives** : être titulaire d'une licence d'agent de voyages

Critères à remplir

Critères généraux :

- Avoir son siège en Occitanie
- Opérer au moins 50% de son activité « Mer active » sur le littoral d'Occitanie
- Disposer d'un site internet et/ou d'un compte Facebook ou Instagram valorisant son activité « Mer active »
- Être engagé dans une démarche de qualité et/ou de RSE

Modalités d'adhésion

L'adhésion au Club « Mer active » est annuelle. Le bulletin d'inscription doit être retourné, dûment complété et accompagné du règlement, à l'animatrice du Club, dans le délai indiqué. L'adhésion au club ne sera effective qu'après vérification, par le CRTL, du respect des critères énoncés ci-dessus et réception du règlement (par virement ou chèque).

Tarif

ADHÉSION AU CLUB MER ACTIVE :

Prestataires de sports nautiques, de pagaie ou de plongée
Exploitants d'hébergements
Agences réceptives

250 € TTC
(dont TVA 20%)

Centres/cercles nautiques
Yacht-clubs
Réseaux de professionnels
Organisateurs d'événements
Équipementiers
Loueurs
Distributeurs

400 € TTC
(dont TVA 20%)

+ **Cotisation au CRTL Occitanie : 50 €** (non assujettie à TVA)

TOTAL : 300 € TTC ou 450 € TTC selon la typologie d'acteur





Contact

elsa.guerin@crtoccitanie.fr

 Destination
Occitanie
Comité Régional du Tourisme et des Loisirs

tourisme-occitanie.com

SITE DE MONTPELLIER (SIÈGE)
64, rue Alcyone • CS 79507
F • 34960 Montpellier Cedex 2

SITE DE TOULOUSE
15, rue Rivals • CS 78543
F • 31685 Toulouse Cedex 6



#TourismeOccitanie